



## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### **MB GESTION PRIVEE**

FCP géré par GALILEE ASSET MANAGEMENT

Code ISIN : FR0007010947

<https://www.galilee-am.com>

Appeler le +33(0).3.90.22.92.60 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Galilee Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. Galilee Asset Management est agréée en France sous le numéro GP 00 023 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 03/02/2025

**Avertissement :** Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

## En quoi consiste ce produit ?

### TYPE

MB GESTION PRIVEE est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français.

### DURÉE

La durée de vie de l'OPCVM est de 99 ans, sauf cas de dissolution anticipée ou fusion prévue par son règlement.

### OBJECTIFS

L'objectif de gestion est de dégager, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à 5%. La stratégie du Fonds étant résolument opportuniste et discrétionnaire, donc par nature non indicielle. Cet objectif de gestion est indicatif et la performance effective sur une année donnée ainsi que la volonté pourraient s'en éloigner de manière significative.

Le fonds peut intervenir dans la limite d'une fois l'actif net sur les marchés à terme fermes et conditionnels, réglementés ou de gré à gré, dans un but d'exposition ou de couverture sur le risque actions, le risque de taux et le risque de change.

L'indice de référence : le fonds ne dispose d'indicateur de référence. Le fonds vise à générer une performance annualisée de +5%.

La réalisation de l'objectif de gestion passe par une gestion discrétionnaire entre les différentes classes d'actifs (de 0% à 100% pour les actions et de 0% à 100% pour les titres de créances et instruments du marché monétaire) via essentiellement des investissements en parts et/ou actions d'OPC. S'agissant des investissements en titres en direct, ils sont autorisés et limités à 50 maximum de l'actif net pour les actions et à 20% maximum pour les titres obligataires et assimilés.

En termes de stratégie mise en œuvre, le fonds est investi principalement en OPC. L'investissement moyen en parts ou actions d'OPC et la répartition entre les différents actifs dépendra des conditions de marché, des opportunités de diversification du portefeuille et sera déterminée de façon discrétionnaire par la société de gestion.

Le Fonds peut investir sur des parts ou actions de fonds recherchant un objectif de performance absolue. Le Fonds peut être investi jusqu'à 100% en parts ou actions d'OPC et 30% en parts ou actions de FIA de droit français ou étranger et en Fonds d'Investissement à Vocation Générale répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des OPC est déterminée par les études financières, les réunions organisées par les sociétés, les visites à ces mêmes sociétés et les nouvelles au quotidien. MB Family Office, en sa qualité de conseiller en investissement financier fournit à la société de gestion l'analyse de différentes sociétés. MB Family Office propose à la société de gestion un ensemble de positions et une allocation associée à chacune d'entre elles. La société de gestion restant seul décisionnaire final, après étude de la pertinence et de la conformité de la proposition faite par le conseiller en investissement financier, choisira ou non de suivre la proposition dans le but d'atteindre l'objectif de gestion.

Les différentes catégories d'instruments utilisés dans le cadre de la stratégie d'investissement sont :

-les actions : le fonds pourra être exposé au maximum à 100% de l'actif net en OPC actions ou en actions sur les marchés de la zone euro et/ou internationaux. Les actions de pays émergents sont également éligibles dans la limite de 100% maximum de l'actif.

L'investissement de l'actif du fonds pourra concerner les petites, moyennes et grandes capitalisations.

Les produits de taux : le fonds pourra être investi en produits obligataires et monétaires, publics et/ou privés (jusqu'à 100% de l'actif net)

OPCVM et fonds d'investissements, jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou en actions d'OPCVM de droit français ou étranger n'investissant pas plus de 10% de leur actifs net en parts ou en actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement et jusqu'à 30% de l'actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou européens et en fonds d'investissement de droit étranger respectant les critères de l'article R 212-13 du Code Monétaire et Financier

-Les devises : le fonds peut utiliser en exposition et en couverture, les devises autres que la devise de valorisation du fonds.

Le fonds peut également intervenir sur les :

-titres intégrant des dérivés, contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux et de change, qui peuvent entraîner une surexposition globale de 70% maximum de l'actif net.

-le fonds pourra investir dans des titres intégrant des dérivés dans la limite de 20% de l'actif net.

**Dépositaire du FCP :** CACEIS BANK

**Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation totale.

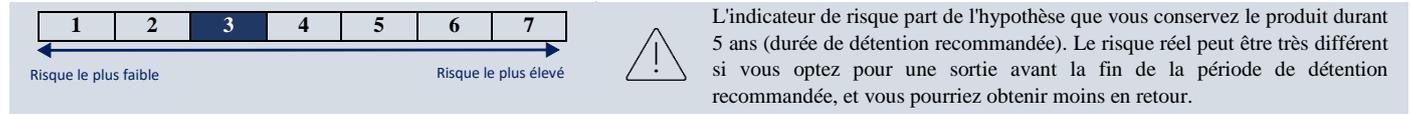
**Conditions de souscription et rachat :** Les ordres de souscription/rachat sont reçus par CACEIS BANK chaque jour ouvré, jusqu'à 12h à la veille du jour de valorisation (J) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative (J) calculée à J+1 sur les cours de clôture de J. Le règlement des souscriptions/rachats est effectué en J+2 ouvrés.



**Investisseurs de détails visés :** L'investisseur de détail visé est une personne physique ou morale dont l'horizon de placement est au moins de 5 ans, qui a pour objectif la recherche de valorisation accrue de son investissement par une exposition aux marchés financiers, et qui est prête à supporter une perte en capital. Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de cet OPCVM par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que cet OPCVM enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé cet OPCVM dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats de l'OPCVM se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Avertissement :** certains risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- **Le risque de liquidité :** il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.
- **Le risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés :** l'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés ;

Cet OPCVM ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Scénario favorable si vous sortez après 5 ans :** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

**Scénario intermédiaire si vous sortez après 5 ans :** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2015 et 2020.

**Scénario défavorable si vous sortez après 5 ans :** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2015 et 2020.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Période de détention recommandée : 5 ans  
Exemple d'investissement : 10 000€

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Scénario de tension	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6 093,55 €	5 427,68 €
	Rendement annuel moyen %	-39,06%	-11,50%
Défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 957,32 €	7 886,53 €
	Rendement annuel moyen %	-20,43%	-4,64%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 529,26 €	9 674,42 €
	Rendement annuel moyen %	-4,71%	-0,66%
Favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	12 085,30 €	11 425,66 €
	Rendement annuel moyen %	20,85%	2,70%

## Que se passe-t-il si Galilee Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Galilee Asset Management. En cas de défaillance de Galilee Asset Management, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) et que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 euros par an sont investis.



	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
<b>Coûts totaux</b>	621 EUR	1 565 EUR
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	6,30%	3,12% chaque année

(\*)

Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,46 % avant déduction des coûts et de -0,66% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

## COMPOSITION DES COÛTS

		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>		
<b>Coûts d'entrée</b>	4% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 400,00 €
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	0,00 €
<b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	2,10% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	202,00 €
<b>Coûts de transaction</b>	0,13% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	12,00 €
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
<b>Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)</b>	0,07% de la valeur de votre investissement par an. 20% TTC de la performance annuelle et positive au-delà de 5% annualisé. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	7,00 €

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

**Période de détention recommandée : 5 ans**

Cet OPCVM est conçu pour un investissement de 5 années minimum pour permettre l'appréciation du capital sur le moyen et long terme tout en se prémunissant contre les aléas du marché à court terme.

**Délai de réflexion/rétractation :** il n'existe pas de délai de réflexion ou de renonciation pour ce produit.

**Frais et pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant échéance de la période de détention recommandée :** aucun, vous pouvez effectuer un rachat à tout moment. Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut entraîner une conséquence sur les performances attendues de votre investissement.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez adresser vos réclamations par courrier à l'adresse suivante : GALILEE ASSET MANAGEMENT, 10 boulevard Tauler – 67000 - STRASBOURG à l'attention du responsable de la conformité et du contrôle interne (RCCI) ou auprès de votre interlocuteur habituel, par téléphone au : +33(0).3.90.22.92.60 ou par mail à l'adresse [contact@galilee-am.com](mailto:contact@galilee-am.com)

Si vous n'étiez pas satisfait de la réponse de Galilee Asset Management, vous pouvez demander un avis au médiateur de l'AMF par une demande adressée par courrier à : Autorité des Marchés Financiers – Le médiateur – 17 place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02 ou par voie électronique sur le site internet [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).

## Autres informations pertinentes

Le fonds n'intègre pas les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Il répond donc à l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Nous vous rappelons que le présent document est régulièrement mis à jour et que vous trouverez la dernière version en ligne sur le site internet accompagné des documents légaux (le prospectus, les statuts, le rapport annuel du dernier exercice et le présent document d'informations clés en vigueur) à l'adresse <https://www.galilee-am.com> ou sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion à [contact@galilee-am.com](mailto:contact@galilee-am.com)

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur la page dédiée à l'OPCVM sur le site internet de Galilee Asset Management <https://www.galilee-am.com/MB-gestion-privée/>. Celles-ci sont présentées pour les 5 dernières années.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement de l'OPCVM.